

MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
AUPRÈS DE L'ONU À GENÈVE, À VIENNE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
AYANT LEUR SIÈGE EN SUISSE



Réf. N° 1017/MPGG/CMD/2017

La Mission Permanente de la République Gabonaise auprès de l'Office des Nations Unies (ONU) à Genève, à Vienne, et des autres Organisations Internationales ayant leur siège en Suisse présente ses compliments au Comité des Disparitions forcées des Droits de l'Homme et a l'honneur de se référer au dialogue entre le Comité et la Délégation Gabonaise qui se tiendra à **Genève les 5 et 6 septembre 2017**.

A cet égard, et comme précédemment annoncé au Comité durant les échanges téléphoniques et courriels, la Mission Permanente est au regret de confirmer que la délégation gabonaise n'a malheureusement pas pu effectuer le déplacement de Genève à ce jour.

Suite à ce qui précède, la Mission Permanente informe le Comité de ce que **S.E. Mme Marianne Odette BIBALOU BOUNDA**, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République Gabonaise auprès de l'ONU à Genève et **Mme Nadège MOUCKETOU MVOU**, Conseiller Juridique à la Mission Permanente, représentent le Gabon pour ce dialogue.

Compte tenu de la technicité de cet événement, la Mission Permanente voudrait solliciter une fois de plus, la bienveillante compréhension du Comité pour appréciation.

La Mission Permanente de la République Gabonaise auprès de l'Office des Nations Unies (ONU) à Genève, à Vienne, et des autres Organisations Internationales ayant leur siège en Suisse saisit cette occasion pour renouveler au Comité des Disparitions forcées des Droits de l'Homme, les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 5 septembre 2017

COMITÉ DES DISPARITIONS FORCÉES
Haut-Commissariat des Nations Unies
aux Droits de l'Homme
GENÈVE

